

FICHE DETAILLEE PAR ACTION DE DEVELOPPEMENT

OPERATEUR	
Nom de	CCPN
Adresse de la collectivité locale	Saint André
Nom du gestionnaire	CCPN
Structure ou service concerné	Service Enfance jeunesse
Coordonnées du maître d'œuvre :	CCPN

FICHE ACTION N° 4
Date de démarrage :
Intitulé de l'action : coordination
Nombre de place prévues : pilotage
Locaux :

CONSTATS INITIAUX

- Projet éducatif non formalisé
- Nécessité de dégager une cohérence dans la mise en place et le suivi du service enfance/jeunesse
- Nécessité d'un interlocuteur avec les partenaires et l'ensemble des acteurs
- Nécessité de définir un domaine commun à l'ensemble des intervenants afin de formuler les attentes éducatives

INTITULE DE L'ACTION

COORDINATION

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Mettre en œuvre la politique de la CCPN
- Aider à la décision
- Gérer le service sur les plans : humain, matériel et financier.
- Garantir les finalités du service.
- Promouvoir une dynamique en adéquation avec les acteurs et les besoins à partir de la démarche du développement social local (?)
- Correspondre avec les partenaires, décideurs, financeurs.
- Promouvoir un projet éducatif au niveau du territoire
- Mettre en place les conditions nécessaires à la bonne mise en œuvre des actions éducatives.
- Participer et organiser les projets des structures.
- S'inscrire dans les procédures relevant d'une collectivité territoriale.
- Sensibiliser les élus au projet éducatif.

DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

- Gestion du service
- **Coordination du projet et des actions**
- Suivi administratif et du fonctionnement de chaque structure.
- Rencontre régulière des acteurs et de l'ensemble des intervenants.
- Repérage des dysfonctionnements et des besoins non couverts.
- Mise en œuvre et suivi des différents contrats relatifs à l'enfance et la jeunesse.
- Informatisation du service et des structures.
- Elaboration de projets.
- Relation avec les communes de la CCPN et les habitants.

ECHEANCIER DE L'ACTION

Création de la mission en 2000

RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE

- Cohérence et pertinence de la politique éducative du territoire.
- Efficacité et efficience des projets.
- Bilan quantitatif et qualitatif des missions.
- Bilan quantitatif et qualitatif des structures.
- Nombre d'événements et de projets, de réunions avec les autres commissions.

fiche action n°4 / 5 CEJ: Fonction de coordination (et secrétariat)

Le travail au niveau du secrétariat/coordination se traduit en 2008 par :

- une gestion des moyens humains matériels et financiers / finalités éducatives et sociales :
(1,4 k€ CA fonctionnement 2008, 50 personnes hors été, + de 200 fournisseurs....)
- accompagnement des structures et de leurs projets
- une gestion du service de plus en plus structurée (outre la ré actualisation du cahier de procédures, élaboration de fiche de missions à l'égard des structures, mise en oeuvre de nouvelles pratiques pour optimiser la communication interne suite à une formation sur la gestion de conflits)
- la mise en oeuvre du schéma de développement (ouverture Croth et Prey) CEJ
- l'accompagnement des nouveaux élus dans l'appropriation globale du service
- mise en place de groupe de travail « élus » sur des thématiques: convention, restauration, adolescent, CCAS, critères d'inscription...
- développement du liens entre les services de la CCPN (bibliothèque, tourisme, communication, marchés publics, service technique.....
- développement de liens avec des partenaires dans la perspective d'un projet social de territoire
- développement de liens avec les acteurs locaux (associations, collèges, écoles.....)
- développement du lien avec les acteurs du Pays d' Avre Eure et Iton
- suivi de chantiers sur un CLSH et le multi accueil

La primauté de la dimension gestionnaire de l'année 2007 s'est occultée au profit d'une dynamique d'appropriation par les nouveaux élus de la politique enfance jeunesse et d'accompagnement des besoins, de la population (extension de la capacité d'accueil) et du service (élaboration de repères). Tout en gardant le bénéfice de la création et de la gestion des composants de la politique enfance jeunesse acquis les années précédentes, l'année 2008, se caractérise par une démarche de projet à l'égard des acteurs sociaux et éducatifs locaux, qu'il s'agisse du territoire de la CCPN ou celui du Pays d'Avre Eure Iton.

Les structures, à la vue des fréquentations constatées, ont réalisé leurs missions d'accueil, soutenu

des projets pédagogiques attrayants; permettant ainsi aux familles de disposer de services les aidant à concilier vie professionnelle et vie familiale, pour un coût accessible, y compris sur le plan fiscal.

L'augmentation significative du nombre d'habitants, corrélée au mouvement migratoire de la région parisienne vers les zones rurales constitue un indicateur d'attractivité.

Ainsi, la coordination a oeuvré autant sur la mobilisation de moyens internes que sur des moyens externes, aux niveaux du fonctionnement et de l'investissement, pour un coût stable relativement aux années précédentes.

. De plus, les taux de réalisation des dépenses (95 %) et des recettes (116%) font valoir une pleine utilisation des moyens.

Au delà d'une offre réduite en matière de santé et de logement, les horaires atypiques et une offre d'accueil pendant les petites vacances pourraient apparaître néanmoins comme des enjeux majeurs pour une population subissant un temps de déplacement domicile/travail important.